



LA POLITIQUE DE MACRON ET DU GOUVERNEMENT PHILIPPE :

NPA « L'ÉTAT D'URGENCE PERMANENT » !

NOUVEAU PARTI
ANTICAPITALISTE

BULLETIN DU COMITÉ NPA RENAULT CLÉON - 29 JUIN 2017

Avec le projet de loi « antiterroriste » présenté jeudi dernier au Conseil des ministres, le gouvernement s'apprête à rendre permanent « l'état d'urgence » instauré depuis 2015. Objectif : faire entrer ses principales dispositions dans la « loi ordinaire », et ce avant le 1^{er} novembre 2017.

L'ÉTAT D'EXCEPTION PERMANENT CONTRE NOS LIBERTÉS

Ce texte a été présenté par Gérard Collomb, ministre de l'intérieur, comme la « solution » pour éviter une « sortie sèche » de ce régime d'exception, déjà prolongé 6 fois depuis novembre 2015 et qui va l'être une fois de plus d'ici novembre. Pour en « sortir », Macron veut tout simplement... le rendre permanent !

Préfets ou ministre de l'intérieur pourront obliger une personne à « résider dans un périmètre déterminé » sans limitation de durée, ordonner des perquisitions administratives de jour comme de nuit, instaurer des « périmètres de protection » à l'intérieur desquels les forces de l'ordre disposeront de pouvoirs exceptionnels en matière de contrôle des personnes.

Pourtant, cet arsenal juridique et policier ne fera pas reculer la folie terroriste, comme l'ont prouvé les attentats depuis deux ans.

Par contre, « l'état d'urgence permanent » permettra de viser les opposants à la politique de Macron, en leur interdisant de manifester, comme cela a été le cas en 2015 lors de la COP 21 ou en 2016 lors de la lutte contre la loi Travail. Jacques Toubon - ancien ministre de Chirac et aujourd'hui « défenseur des Droits » - a lui-même qualifié ce projet de « pilule empoisonnée ».

LA VOLONTÉ D'ÉCRASER

LA CONTESTATION SOCIALE

Au moment de lancer une nouvelle offensive contre les travailleurs et les classes populaires, le gouvernement cherche surtout à se doter rapidement d'un arsenal de moyens pour criminaliser et réprimer la résistance sociale.

Avant la fin de l'été, le gouvernement veut boucler sa réforme du Code du travail, en allant encore plus loin que la « loi El Khomri ».

Il veut donner au patronat le droit de négocier par entreprise les horaires de travail, les salaires et les conditions de travail, à des conditions inférieures à celles des Conventions collectives et du Code du travail. Il veut aggraver la précarité par un recours étendu au CDD à la place du CDI et généraliser le CDI « de chantier » à d'autres secteurs que le bâtiment. Il veut faciliter les licenciements en permettant aux multinationales de licencier dans leurs filiales, même si elles réalisent de juteux profits au niveau du groupe. Il veut plafonner les indemnités pour licenciement abusif et limiter les possibilités de saisir les prud'hommes.

En légiférant par « ordonnances », Macron espère prendre de vitesse toute tentative d'organiser une mobilisation contre sa « loi travail ».

Dès ce mercredi, le gouvernement a présenté sa « loi d'habilitation » pour légiférer par ordonnances, qu'il fera voter au parlement fin juillet. Ceci pour que le 20 septembre, le Conseil des ministres adopte ses ordonnances, avec effet immédiat.

MACRON PRÊT À GOUVERNER
PAR ORDONNANCES



L'URGENCE D'UNE RIPOSTE DANS LES ENTREPRISES ET DANS LA RUE

C'est une preuve supplémentaire de l'urgence à rompre avec la passivité des grandes confédérations syndicales – embourbées dans leurs rencontres bilatérales avec le gouvernement – et à préparer l'affrontement. Le lendemain du 2nd tour des législatives, à l'appel de syndicats, d'associations et de militants rassemblés pour la construction d'un « Front social », des milliers de personnes, dans une quarantaine de villes, ont manifesté dans la rue leur détermination à ne pas se laisser faire.

Ce n'est qu'un début qui doit nous encourager à réunir les conditions pour un mouvement d'ensemble des salariés, des jeunes, des privés d'emploi...

Comme nous l'avons fait l'an dernier contre la loi El Khomri, mais cette fois pour gagner !

LE FAUX EMPLOYEUR DE PÉNÉLOPE FILLON SOUTIEN LA VRAIE GROSSE RÉMUNÉRATION DE CARLOS GHOSN

Devant le tollé général, le super bonus préparé pour Carlos Ghosn ne sera pas appliqué... en tout cas, pas tout de suite. Ce super bonus avait pour vocation à s'ajouter aux plus de 15,84 millions d'euros touchés chez Renault et Nissan, sans compter le pactole supplémentaire annoncé chez Mitsubishi. En effet, le 15 juin, l'assemblée des actionnaires a confirmé à Ghosn son salaire de 7,06 millions d'euros pour 2016 pour son mi-temps chez Renault, sur recommandation d'un comité de 5 membres parmi lesquels on trouve le banquier d'affaires Marc Ladreit de Lacharrière, celui là même qui a été inculpé d'abus de biens sociaux pour les 630.000 € versés à...Pénélope Fillon ! Bref un « expert » en rémunération correspondant à un travail non accompli. Ghosn sait choisir ses affidés, dans ce monde où ils se tiennent tous !

RENAULT : PRÈS D'UN MILLIARD D'EUROS DE DIVIDENDES... POUR LES ACTIONNAIRES

Après avoir accepté la rémunération de Carlos Ghosn, encore plus fort ! L'assemblée des actionnaires a entériné – avec le concours des représentants de l'État – le versement de près d'un milliard d'euros aux actionnaires. Comparé à 2016, la hausse est de 30 %... alors que les salaires sont bloqués pour les salariés.

Il faut remonter à 2008 pour connaître un dividende supérieur à celui qui sera versé. C'était pile avant la crise qui allait créer la violente récession dans l'automobile. Aveugles aux crises qu'ils nourrissent par leur avidité de profit, ils préfèrent installer sur les voitures les dispositifs antipollution les moins chers et les moins efficaces. Mais pour en finir avec le blocage de nos salaires et leur enrichissement sur notre travail, il va nous falloir reprendre le chemin de la lutte pour reconstruire le rapport de force !

RÉPRESSION EN TURQUIE :

RENAULT SUR LISTE NOIRE

En réponse à la répression pratiquée par Renault, en février 2016, au sein de l'usine Renault d'Oyak à Bursa en Turquie et au non respect de ses engagements vis à vis du respect du droit du travail, l'importante banque suédoise SEB a placé le constructeur sur « liste noire ».

En février 2016, la direction de l'usine avait annulé le vote qui devait élire une représentation des travailleurs, sous prétexte de pressions de la part du Ministère turc du Travail et de la Sécurité sociale, qui avait qualifié ce scrutin « d'illégal ». Le jour prévu pour les élections, Renault avait mis à pied 10 travailleurs, dont 2 porte-paroles. Et pour réprimer la grève qui en avait résulté afin d'exiger leur réintégration ainsi que des augmentations de salaire, la direction n'avait pas hésité à faire intervenir la police – qui avait matraqué et gazé les manifestants devant l'usine, procédant même à des interpellations – et à intimider des travailleurs à leur domicile, alors qu'ils allaient prendre ou venaient de

terminer leur poste de travail. La direction de l'usine avait ensuite licencié 76 travailleurs, priant environ 600 autres de s'en aller, moyennant un plan de départ avec indemnités.

Preuve que Renault se moque comme d'un guigne de son « accord cadre mondial » sur le respect des droits sociaux fondamentaux signé en 2013 !

TRAQUE DES MIGRANTS : SOUS MACRON, L'INDIGNITÉ PERDUE

« *Nous devons accueillir des réfugiés, car c'est notre tradition et notre honneur* », osait affirmer Macron, vendredi dernier à Bruxelles. Pendant ce temps, c'est l'enfer que vivent quelque 500 à 600 migrants à Calais : privations de nourriture et d'eau, absence d'abris, sévices infligés par la police qui les réveille en pleine nuit à coups de pied, vaporise leurs couvertures de gaz lacrymogène pour les rendre inutilisables, les empêchant de se poser et de dormir. À Paris, c'est un gazage et tabassage en règle des migrants laissés en rade à la porte des centres d'hébergement. Partout, les associations d'aide aux migrants sont harcelées par les forces de l'ordre qui les contrôlent et interviennent violemment lors des distributions d'eau ou de repas. Même Jacques Toubon, défenseur des droits, a dû dénoncer des « *atteintes aux droits fondamentaux [...] d'une exceptionnelle et inédite gravité* ».

Il y a urgence à mener le combat pour une véritable politique d'accueil des réfugiés qui passe par l'ouverture des frontières et la liberté de circulation et d'installation.

UN TOIT, C'EST UN DROIT

MOBILISATION LE 1ER JUILLET À ELBEUF

Alors que plus de 3 millions de personnes sont mal logées ou sans solution de logement, il y a partout en France des logements inoccupés, privés ou HLM. Un véritable scandale. Les délais d'attente pour avoir un logement social sont insupportables, les procédures d'expulsion reprennent chaque année à la fin de l'hiver, des milliers de gens, y compris des salariés ou des familles avec enfants dorment à la rue chaque nuit, faute de places d'hébergement d'urgence. Le droit au logement devrait pourtant l'emporter sur le droit des propriétaires privés ou publics de laisser des logements vacants : ces logements devraient être réquisitionnés, de même qu'il faut exiger de l'Etat la mise en œuvre d'un vrai service public du logement. Un toit, c'est un droit. C'est au nom de ces exigences que le NPA appelle à participer à la mobilisation pour le droit au logement organisée samedi 1^{er} juillet de 15h à 21h place de la Libération (à côté du cinéma) à Elbeuf par le Comité Anti Expulsions Urgence Logement.

LE BLOG DU SECTEUR AUTOMOBILE DU NPA www.npa-auto-critique.org

Avec ses tracts, actus, dernières infos, le site «auto-critique» est une plateforme essentielle à la lutte d'un secteur qui ne cesse de résister aux capitalistes

I.P.N.S. - ne pas jeter sur la voie publique